



Évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte à l'intimidation et à la violence

« Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de comptes affecté à la région où se situe l'école ». (LIP, art. 81.3)

Tenir compte des sections concernant les actes de violence à caractère sexuel dans l'évaluation de votre plan de lutte. Considérer également la section portant sur l'intimidation ou la violence basée sur des motifs liés notamment à la couleur et à l'origine ethnique ou nationale.

Nom de l'établissement : Le Tournesol

Date d'évaluation du plan de lutte : 14 mai 2026

Date du CE : 20 mars 2026

Année scolaire : 2025-2026

Évaluation des éléments du plan de lutte

Analyse de la situation (portrait)

Pistes de questionnement :

- Le portrait de situation est-il toujours représentatif de la réalité actuelle?
- Y a-t-il eu des changements importants dans l'environnement de l'école qui pourraient modifier le portrait de situation?
- Est-ce que les sources de données utilisées sont multiples et variées (ex : données de perception, questionnaires validés, données SPI...)?

Commentaires : Nous avons mieux encadré l'utilisation des outils prise de données et de communication entre les intervenants. Le portrait de la situation est plus juste, représente davantage ce qui se passe dans notre milieu. Le nombre de gestes de violence reste élevé (52 à ce jour), mais représente qu'un petit nombre d'élèves.

Actions à poser afin de mettre à jour le portrait de situation :

Nous voulons nous doter d'un outil normalisé pour avoir un meilleur portrait de l'école (questionnaire QSVE), mais nous n'avons pu concrétiser cette action cette année. Nous voulons reconduire cette action à l'an prochain.

Mesures de prévention

Pistes de questionnement :

- Les mesures choisies ont-elles été mises en œuvre?
- Les mesures choisies respectent-elles les conditions d'efficacité ? (planifiées de manière concertée, appropriées au niveau de développement, engageantes pour les élèves, continues et réinvesties en cours d'année)
- Les mesures choisies tiennent compte de la réalité du milieu et des ressources disponibles?
- Les mesures prévoient la formation d'un 2^e intervenant, qu'une personne formée VACS et SEXTO (secondaire)?

Commentaires :

Tous les moyens ont été mis en place (ateliers Hors-piste, ateliers en sous-groupes, visite d'un policier éducateur avec les élèves de 6^e année, rassemblements sous le thème du code de vie).

Les ressources humaines restent un enjeu.

Les élèves coopèrent en grande majorité, les moyens semblent être efficaces dans l'ensemble. On remarque quand même le besoin de rappel fréquents.

-
- Les mesures tiennent compte des priorités? Si oui, comment?

Nous voulons offrir un milieu scolaire sain et sécuritaire. Nous croyons que la prévention est la meilleure façon d'amener les élèves à réfléchir aux conséquences de leurs actes et de les aider à apprendre le savoir-vivre et le savoir-être.

Cet élément est : à maintenir tel quel ☐ à modifier ☒

Modifications à apporter :

Un travail de fond a été fait sur le code de vie. La présentation aux élèves et à l'équipe-école est prévue pour août 2026.

Il nous reste à développer les plans de leçon qui permettront à l'ensemble des élèves de recevoir un enseignement des comportements attendus dans les divers lieux de notre environnement.

La visite du policier éducateur pourrait être étendue aux élèves de 4^e et 5^e année.

Au SDG : varier les offres de jeux animés par les éducatrices (intérieurs et extérieurs), augmenter le nombre de parascolaires offerts sur l'heure du dîner.

Collaboration des parents

Pistes de questionnement :

- Les mesures facilitent-elle la participation des parents?
- Les parents sont-ils bien informés du contenu du plan de lutte?
- Les parents sont-ils impliqués dans la recherche de solutions à la suite d'une situation?

Commentaires :

La rencontre avec les parents en début d'année a permis de souligner l'importance de la communication et de la collaboration avec les parents.

Nous demandons toujours la collaboration des parents lorsqu'un élève est impliqué dans une situation de violence ou d'intimidation. La grande majorité des parents collaborent bien dans la recherche de solutions.

Cet élément est : à maintenir tel quel ☐ à modifier ☒

Modifications à apporter:

Nous aimerions mettre en place un système de billets de communication avec les parents pour aider à la fluidité de la communication entre les intervenants de l'école, les élèves et les parents.

Partage de capsules vidéos en lien avec le code de vie et la matrice comportementale.

Modalités pour effectuer un signalement ou pour formuler une plainte

Pistes de questionnement :

- Les modalités sont-elles efficaces et suffisantes?
- Les modalités ont-elles été diffusées?

Commentaires :

Nous avons utilisé tous les moyens que nous voulions mettre en place.

Toutefois, nous n'avons reçu aucun formulaire "zéro rejet". Malheureusement, les boîtes aux lettres confidentielles placées dans les toilettes n'ont pas beaucoup été utilisées.

Les élèves vont facilement se confier aux intervenantes ce qui explique peut-être la faible utilisation des moyens plus confidentiels.

Les parents semblent bien renseignés et communiquent facilement avec l'école.

Cet élément est : à maintenir tel quel ☒ à modifier ☐

Modifications à apporter :

Mesures visant à assurer la confidentialité

Pistes de questionnement :

- Les mesures mises en place sont-elles efficaces et suffisantes?
- La confidentialité est-elle assurée lors des situations?
- Est-ce que les informations recueillis sont conservées adéquatement afin de respecter la confidentialité?

Commentaires :

Le local des TES et le local zen sont souvent utilisés comme lieu de retrait, de crise ou de repos.

La confidentialité des événements et des personnes touchées est respectée par les membres du personnel d'intervention. Des bureaux fermés sont aussi disponibles pour les professionnels.

Des rappels en ce sens sont faits à tous les membres du personnel (sensibilisation).

Les boîtes aux lettres des TES installées dans les toilettes ont été abîmées par les élèves. Nous devons en faire une meilleure promotion et sensibiliser les élèves à leur utilité.

Cet élément est : à maintenir tel quel ☒ à modifier ☐

Modifications à apporter :

Actions à entreprendre à la suite d'un acte d'intimidation ou de violence

Pistes de questionnement :

- Est-ce que le personnel connaît les actions à mettre en place selon leur rôle (1er et 2e intervenant)?
- Est-ce que tous les membres du personnel mettent en place les actions rapidement et efficacement?
- Est-ce que le protocole d'intervention VACS est diffusé et appliqué par le personnel?

Commentaires :

Un protocole clair concernant les étapes lors d'une situation de violence et d'intimidation a été présenté à l'ensemble des membres de l'équipe-école. Les actions sont mises en place rapidement et efficacement.

Les intervenantes (TES et psychoéducatrice) assurent les suivis et les communications avec les parents et la directions lorsque nécessaire (analyse conflit ou intimidation/violence). Une rencontre hebdomadaire est prévue afin d'échanger sur certains cas d'élèves, si nécessaire.

En ce qui a trait aux VACS, les intervenantes mettent en place le protocole et se réfèrent à la sexologue du cssmi lorsque nécessaire.

Cet élément est : à maintenir tel quel ☒ à modifier ☐

Modifications à apporter :

Mesures de soutien ou d'encadrement (pour tous les élèves impliqués)

Pistes de questionnement :

- Les mesures aident-elles les victimes à se sentir en sécurité ? À développer des compétences dans leur pouvoir d'agir?
- Les mesures aident-elles les auteurs à apprendre de nouveaux comportements et de nouvelles compétences?
- Les mesures soutiennent-elles les témoins selon le rôle qu'ils ont joué?

Commentaires :

Les élèves victimes et témoins sont suivis par les intervenants les jours suivant les situations. Du soutien à plus long terme peut être proposé lorsque le besoin s'en fait ressentir.

Les auteurs sont suivis à plus long termes (rencontres, ateliers, récréations structurées) et bénéficient de rencontres avec la psychoéducatrice particulièrement lorsqu'il s'agit de récidives.

Cet élément est : à maintenir tel quel ☒ à modifier ☐

Modifications à apporter:

Sanctions disciplinaires

Pistes de questionnement :

- Les mesures aident-elles les victimes à se sentir en sécurité?
- Les mesures aident-elles à diminuer ou éliminer les comportements inappropriés et en apprendre de nouveaux ? (Comportements de remplacement)
- Les mesures permettent-elles à l'auteur de réparer ses gestes?

Commentaires :

Les moyens sont pertinents et permettent aux élèves de reconnaître leurs méfaits et les mènent à faire des gestes de réparation.

Toutefois, il est difficile de toujours assurer que les comportements de remplacement s'installent, qu'il y ait une pérennité dans les changements de comportement. Nous devons écouter les élèves et repérer leurs limites afin de travailler en prévention (bien cibler et distinguer les déclencheurs).

Cet élément est : à maintenir tel quel ☒ à modifier ☐

Modifications à apporter :

Suivi des signalements et des plaintes

Pistes de questionnement :

- Les mesures sont-elles appliquées systématiquement et de façon efficace ?
- La consignation des événements et des interventions a-t-elle été réalisée ?

Commentaires :

Les étapes de notre plan de lutte sont bien connues et chaque situation est traitée rapidement.

Tous les événements sont consignés dans l'outil SPI et un suivi est fait dès que la situation est résolue.

Cet élément est : à maintenir tel quel ☒ à modifier ☐

Modifications à apporter :

Autres actions spécifiques aux violences à caractère sexuel

1° des activités de formations obligatoires pour les membres de la direction et les membres du personnel ;

Pistes de questionnement :

La formation individuelle obligatoire a-t-elle été offerte à l'ensemble du personnel, en début ou en cours d'année?

La direction s'est-elle assurée que tout son personnel avait suivi la formation?

Le suivi des formations a-t-il été effectué dans l'outil prévu? (Formulaire engagement Intranet)

Commentaires :

Aucune formation obligatoire n'a été offerte cette année puisque l'an dernier les enseignants ont suivi une formation offerte par la Fondation Marie-Vincent.
La sexologue du cssmi est disponible pour des accompagnements pour soutenir les enseignants avec les contenus obligatoires à l'éducation à la sexualité.

2° des mesures de sécurité qui visent à contrer les violences à caractère sexuel. Pistes de questionnement :

- Des mesures de sécurité spécifiques ont-elles été identifiées concernant la prévention des VACS?
- Les mesures de sécurité sont-elles appliquées tel que prévu dans le plan de lutte?

Commentaires :

Surveillance active sur la cour, particulièrement au parc où il y a beaucoup de coins cachés et isolés.

Toute personne venant faire du bénévolat doit remplir un formulaire de vérification des antécédents judiciaires.

Cet élément est : à maintenir tel quel ☐ à modifier ☒

Modifications à apporter :

Donner plus d'opportunités aux membre de l'équipe-école de s'informer et de se former à ce sujet.

Sensibiliser les élèves à dénoncer.

Présenter de manière plus exhaustive le protocole en cas de AVCS.